



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

### Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 02 / 11 / 2023

Dossier complet le : 02 / 11 / 2023

N° d'enregistrement : 2023-7546

## 1 Intitulé du projet

RESTRUCTURATION PARTIELLE ET EXTENSION DE L'EHPAD LEONCE BAJART A CAUDRY

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

EHPAD LEONCE BAJART

Raison sociale

N° SIRET

2 6 5 9 0 6 9 3 3 0 0 0 5 5

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

PETIT

Prénom(s)

FABIEN

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39 a)	le bâtiment actuel développe une surface existante 7999 m <sup>2</sup> . le projet prévoit une extension d'une surface de 2127 m <sup>2</sup> , portant l'ensemble à 10 126 m <sup>2</sup>

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif premier est une humanisation de la résidence, en supprimant les chambres à 2 lits.  
il n'y a pas d'augmentation de la capacité d'accueil de la Résidence.

L'extension est localisée sur un terrain appartenant à l'EHPAD, à proximité immédiate du bâtiment actuel.

elle est prévue sur 2 niveaux principaux, et un niveau rez de jardin partiel, afin de relier par des passerelles les unités entre elles, et optimiser les caractéristiques actuelles du site.

les accès actuels sont maintenus.

Un accès de service est créé, via un parking existant.

les zones de stationnement actuelles sont maintenues sans modification.

l'unique arbre présent sur le site est maintenu et sera intégré dans le traitement paysager.

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux vont se dérouler en respectant une continuité de service de l'EHPAD, en plusieurs phases successives:

- construction de l'extension neuve sur 2 niveaux pleins et un rez de jardin partiel et réalisation de 38 chambres. 13 mois
- rénovation en 3 phases du bâtiment le plus ancien, 9 mois, 8 mois et 6 mois

Durée totale 36 mois.

Il n'y a pas de modification de la chaufferie ni des réseaux existants. L'extension sera directement reliée aux réseaux existants

#### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

la capacité actuelle de la résidence reste inchangée.

De même, il n'y a pas d'évolution des équipes de professionnelles en place.

Le projet a été conçu afin de minimiser les déplacements de professionnels au sein de la structure.

### 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Une demande de permis de construire sera déposée suite à la décision de l'autorité environnementale.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Extension, sur 2 niveaux pleins et un rez de jardin partiel, Longueur de façade sur voie publique : Profondeur, environ	2127 m <sup>2</sup> env 48m. environ 28 m.

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : 1 Voie : BOULEVARD DU 8 MAI 1945

Lieu-dit :

Localité : CAUDRY

Code postal : 5 9 5 4 0 BP : Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 3 ° 4 0 ' 8 8 " 8 Lat. : 5 0 ° 1 2 ' 5 2 " 1

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

##### Communes traversées :

CAUDRY

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU zone UB

<sup>[1]</sup> Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet est situé sur un terrain libre d'occupation, engazonné et entretenu. il existe un seul arbre qui sera conservé
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	la capacité d'accueil étant maintenue, il n'y a pas de nouveaux déchets à prévoir.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

---

---

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

---

---

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R. 122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom PETIT

Prénom Fabien

Qualité du signataire Directeur

À Caudry

Fait le 10/07/2023



Signature du (des) demandeur(s)

## Compléments n°2023-7546

Suite à notre échange téléphonique de ce matin, je vous prie de trouver ci-dessous les informations manquantes au CERFA rubrique 4.5 :

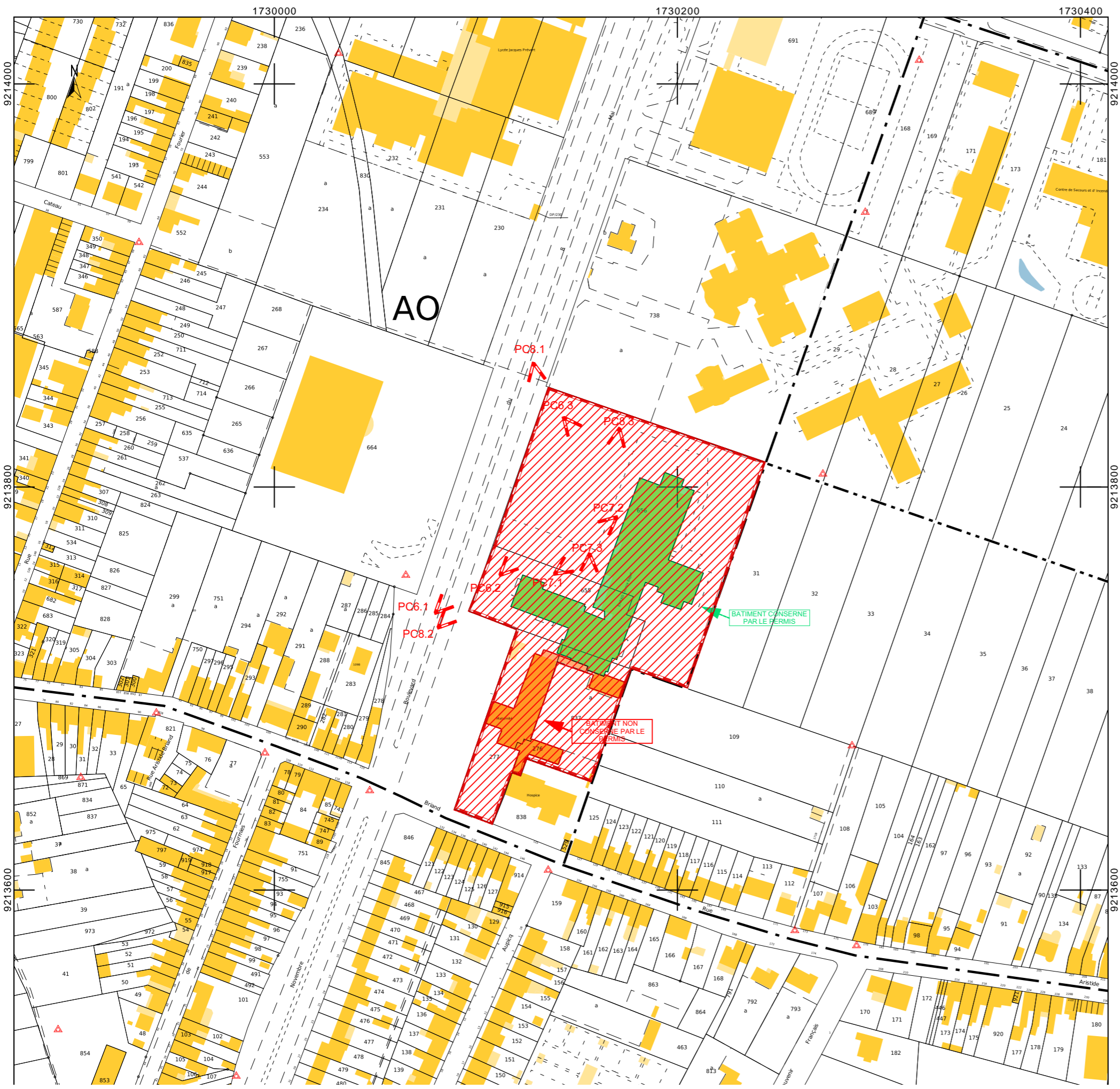
Superficie du terrain d'assiette : 17 786 m<sup>2</sup> (je vous joins le plan de situation, le projet de réhabilitation et d'extension se situe sur les parcelles 000 A0 655 (2852m<sup>2</sup>) et 000 A0 656 (10618m<sup>2</sup>).

Sur les deux parcelles concernées par le projet, espaces verts avant projet : 5 425,12 m<sup>2</sup> et espaces verts après projet : 3 976,95 m<sup>2</sup>

Concernant le stationnement, il n'y a pas de modification du nombre de place de stationnement : nombre des stationnements avant projet : 40 places, nombre des stationnements après projet : 40 places.

Pour rappel la demande d'examen au cas par cas a été envoyée le 10 juillet 2023 en lettre recommandée avec accusé de réception à la DREAL de Valenciennes et le permis de construire a été déposé le 04 octobre 2023 en mairie de Caudry et également de façon dématérialisée.

Je vous joins également comme demandé le CERFA du PC ainsi que la notice explicative.



**PARCELLES**

- 000 AO 276 - 211 m<sup>2</sup>
- 000 AO 277 - 2 149 m<sup>2</sup>
- 000 AO 837 - 1 956 m<sup>2</sup>
- 000 AO 655 - 2 852 m<sup>2</sup>
- 000 AO 656 - 10 618 m<sup>2</sup>

REF: 2022-251  
 Restructuration et extension de l'EHPAD Léonce BAJART  
 Boulevard du 8 mai 1945  
 59540 CAUDRY

Maitre d'ouvrage:  
 Centre Hospitalier du Quesnoy  
 90 rue du 8 mai 1945  
 59530 LE QUESNOY



Plan N° **PC01**  
 Echelle(s): 1:2000

**Plan de situation**  
 Dates : 03/10/2023

Indice : B  
 modification :

Signature :





1 Boulevard du 8 Mai 1945







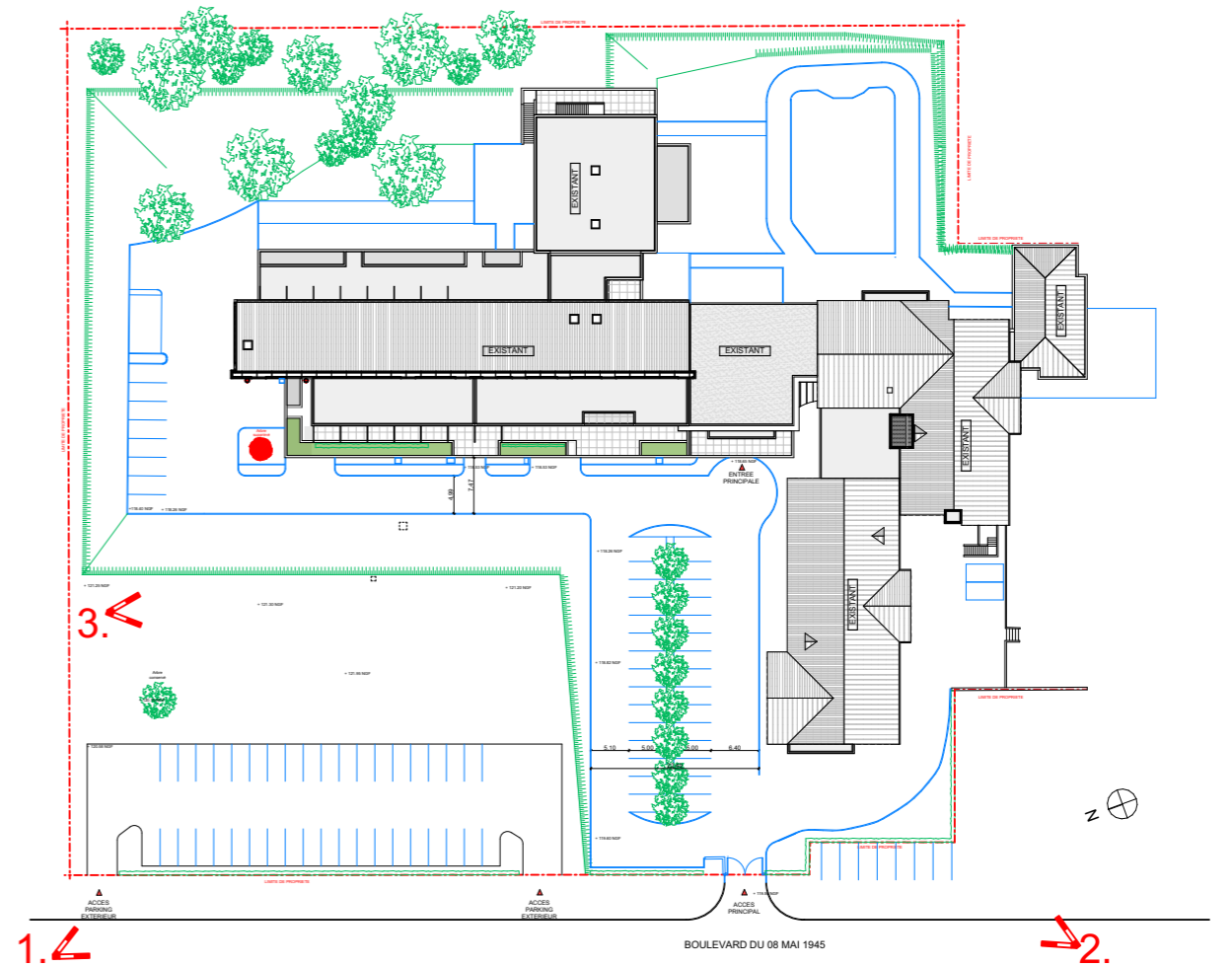
1.



3.



2.





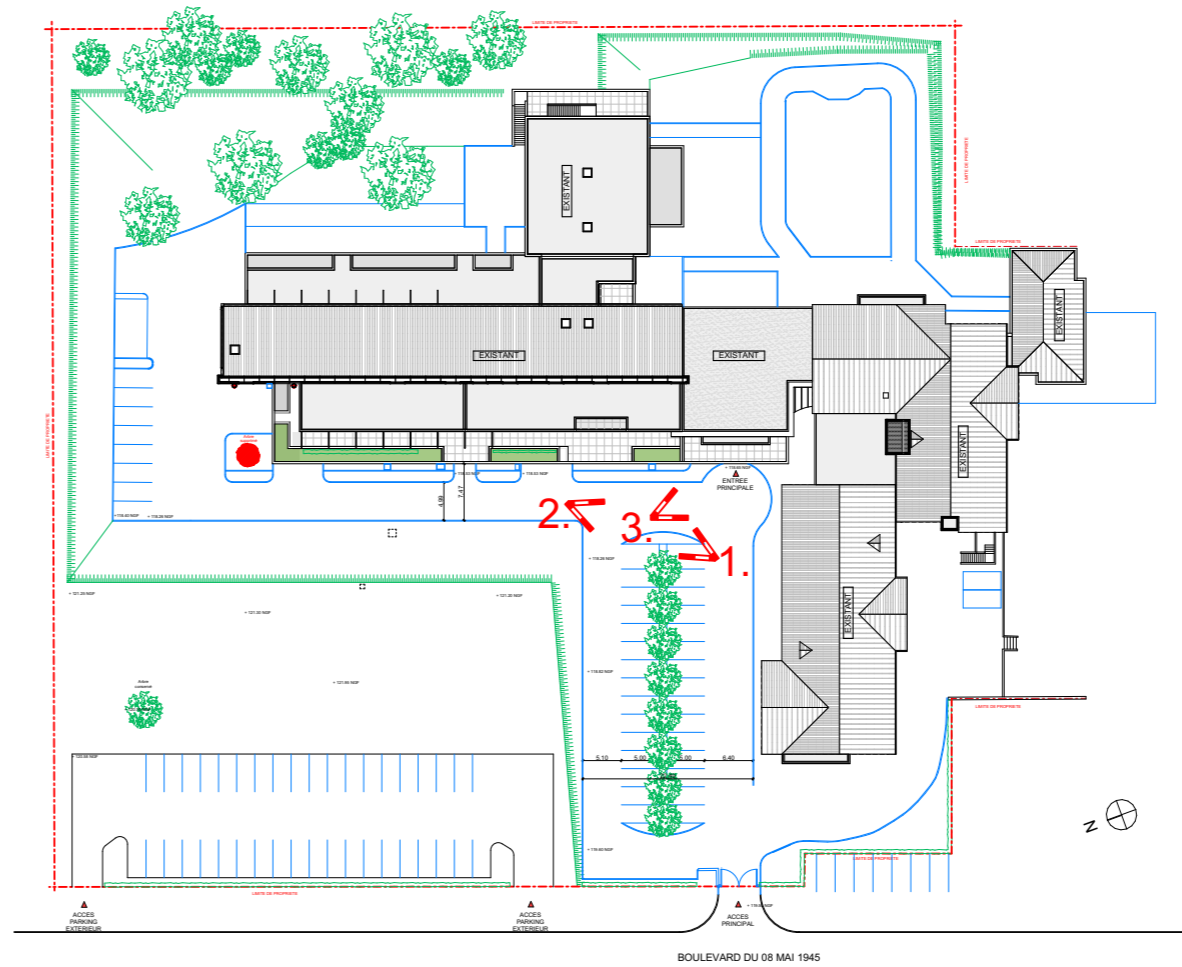
1.

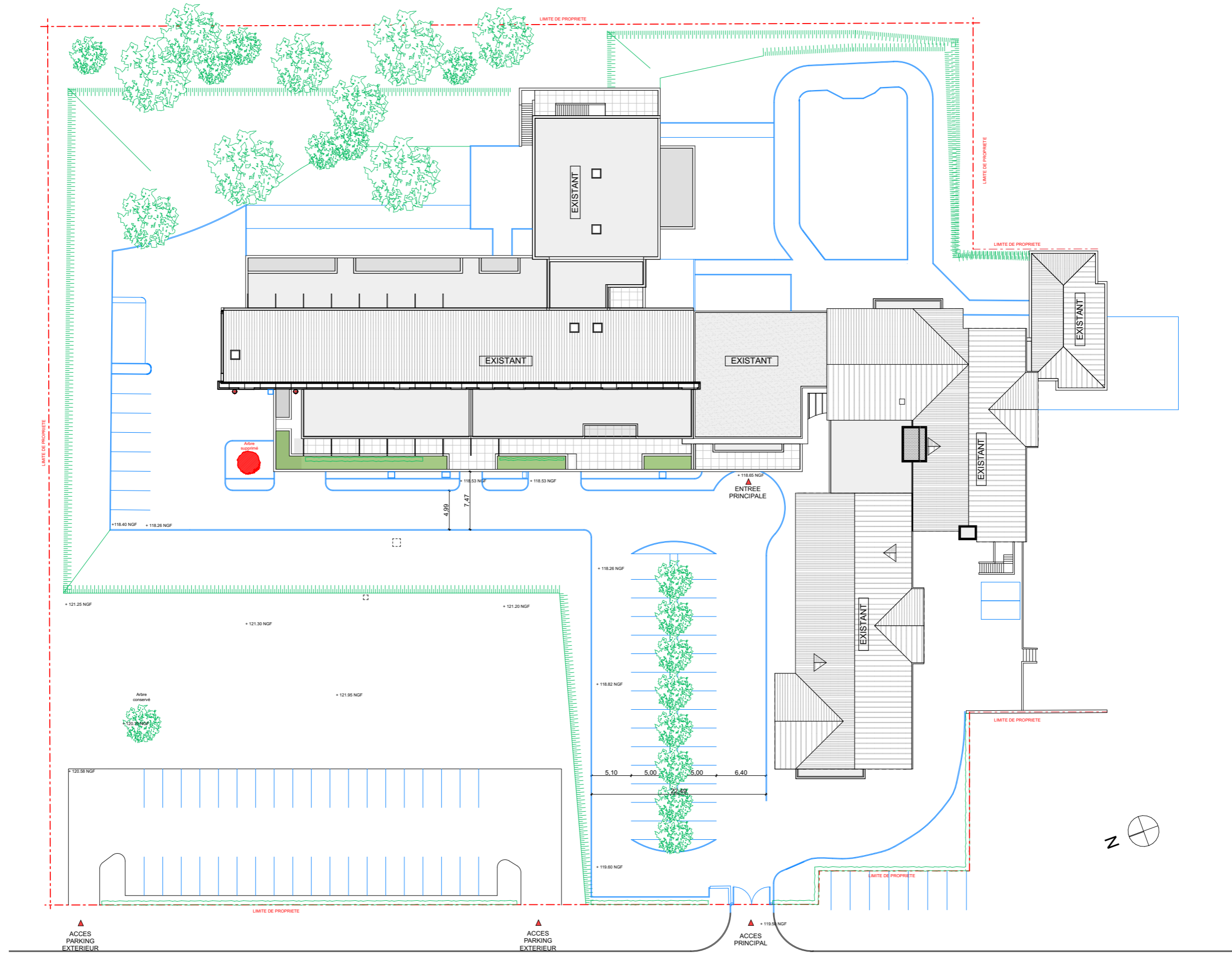


3.

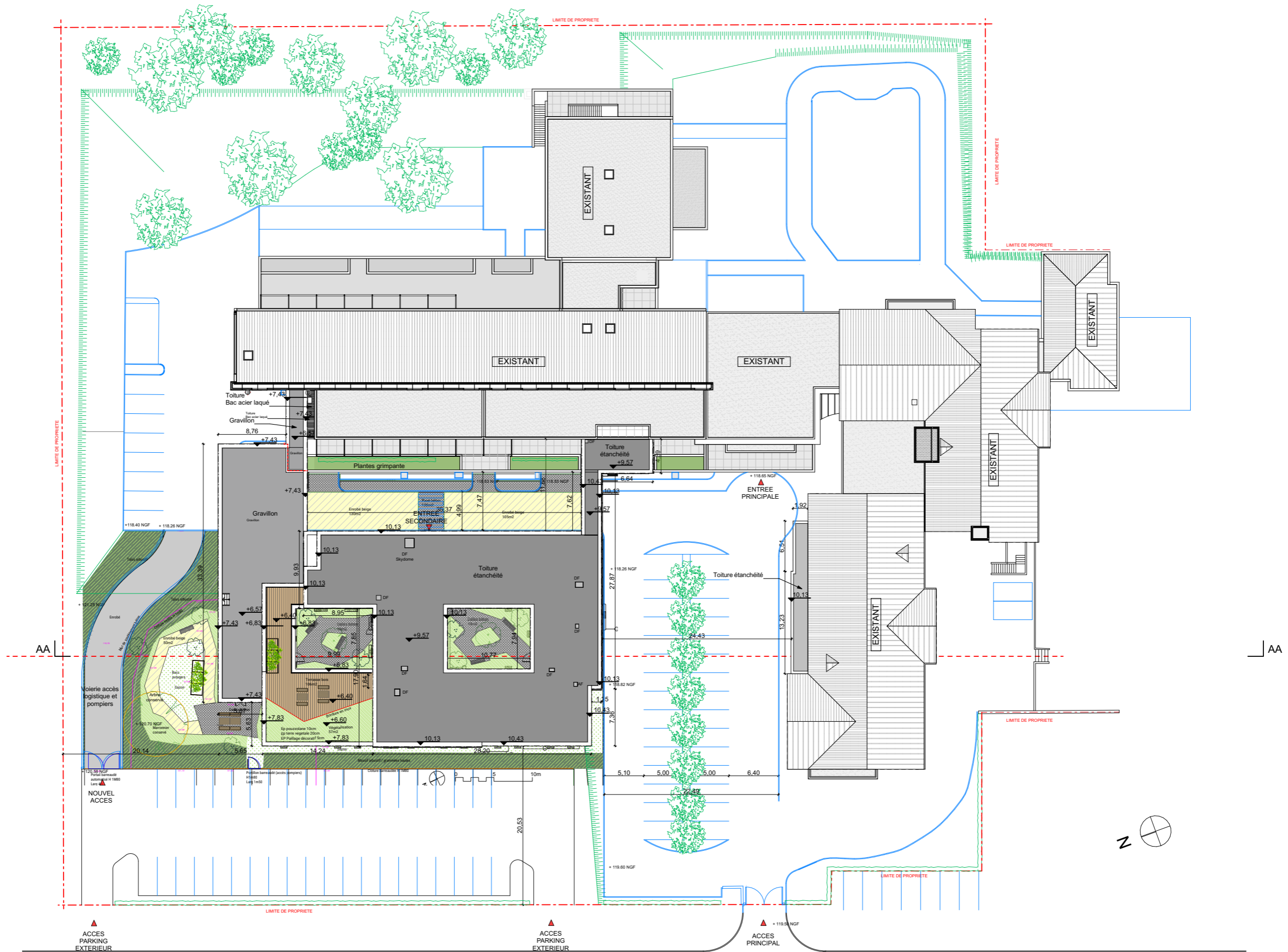


2.





BOULEVARD DU 08 MAI 1945



BOULEVARD DU 08 MAI 1945

# EHPAD LEONCE BAJART CAUDRY

## Projet de restructuration partielle et extension d'un EHPAD de 148 lits « Résidence Léonce Bajart »

### PC04- Notice architecturale

<b>Maîtrise d'Ouvrage :</b>	<b>CENTRE HOSPITALIER DU QUESNOY</b> Mr Fabien PETIT 90 rue du 8 mai 1945 59530 Le Quesnoy		
<b>Assistance Maîtrise d'Ouvrage</b>	<b>CAP PROJET</b> Mr Benoit DETREZ 256 rue Henri Barbusse 62860 Ecourt-Saint-Quentin		
<b>Maîtrise d'œuvre :</b>	Architecte :	<b>form'@ - architectes</b> 	Allée des Prêles-PA de la verte Rue, 59270 Bailleul T/ 03.28.42.20.11 contact@formarchi.fr
	BET	<b>Verdi bâtiment Nord de France</b> 	80 rue de Marcq 59441 Wasquehal Cedex T/ 03.20.81.72.00 batimentnorddefrance@verdi-ingenierie.fr
	Paysagiste	<b>TOPOS Territoires &amp; Paysages</b> 	Mr Gaetan Deswarte 102 Boulevard Montesquieu – bat. F 59100 Roubaix T/ 06.73.84.28.85 gaetandeswartepaysagistedplg@gmail.com

Maître d'ouvrage :	<b>Centre Hospitalier du Quesnoy Le Quesnoy</b>	Projet :	<b>Projet de restructuration partielle et extension d'un EHPAD de 148 lits « Résidence Léonce Bajart » à Caudry</b>
Phase: DPC	PC04- Notice		Date : 03/10/2023

<b>DCP</b>	<b>Notice PC04</b>	Date : 03/10/2023
------------	--------------------	-------------------

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	2
1 Notice architecturale.....	3
1.1 Contexte et site .....	3
1.2 Projet .....	3
1.3 Volume et matériaux .....	4
2 Notice paysagère.....	5
2.1 Des espaces extérieurs verdoyants et rafraichissants .....	5
2.2 Notice technique : entretien des espaces verts.....	6
3 Description des travaux VRD.....	7
3.1 Généralités .....	7
3.2 Voiries.....	7
3.2.1 Les accès .....	7
3.2.2 Le stationnement.....	7
3.3 Ouvrage divers.....	7
3.4 Assainissement.....	7
3.5 Réseaux divers .....	8

Maître d'ouvrage :	<b>Centre Hospitalier du Quesnoy Le Quesnoy</b>	Projet :	<b>Projet de restructuration partielle et extension d'un EHPAD de 148 lits « Résidence Léonce Bajart » à Caudry</b>
Phase: DPC	PC04- Notice		Date : 03/10/2023

# 1 Notice architecturale

Le projet consiste en la restructuration partielle et la construction d'une extension à l'EHPAD Résidence Léonce Bajart de Caudry, afin de passer toutes les chambres doubles en chambres individuelles et de créer des unités de vie sécurisables. L'extension, implantée parallèlement le long de la façade principale d'accès du bâtiment existant, sera en R+2 avec un rez-de-chaussée technique enclavé due à la topographie du site. Cette extension viendra se connecter avec deux galeries d'extension sur le bâtiment existant. Deux ouvertures seront créées dans le bâtiment existant afin de créer les accès vers l'extension, ces accès seront réalisés en structure bois.

## 1.1 Contexte et site

L'accès à l'EHPAD se fait depuis le Boulevard du 8 mai 1945.

L'unité foncière abrite aujourd'hui les bâtiments de la résidence, un vaste espace vert traité en pelouse aux abords de l'établissement, des places de stationnement. Sur cette unité foncière on retrouve également des bâtiments à destination médicale qui ne sont pas concernés par le projet.

L'ensemble bâti se décompose de la façon suivante :

- Le bâtiment « ancien », objet de la présente étude comprenant 100 lits dont 36 chambres doubles, qui est divisé en trois sous parties A, B et C.
- Le bâtiment « extension » de 2007, comprenant 48 chambres individuelles, non concerné par le projet.

Ces bâtiments sont bâtis sur une unité foncière d'environ 17 786m<sup>2</sup>, composé des parcelles suivantes :

- A0 655, pour environ 2 852 m<sup>2</sup>
- A0 656, pour environ 10 618 m<sup>2</sup>
- A0 276, pour environ 211 m<sup>2</sup>
- A0 277, pour environ 2 149 m<sup>2</sup>
- A0 837, pour environ 1 956 m<sup>2</sup>

Le projet d'extension principale s'implante sur la parcelle : 656.

Sur la parcelle 655, une intervention sera réalisée en R+1 et R+2 pour supprimer les redents existants et moderniser la façade sur la partie A d'un des bâtiments existants.

L'EHPAD est classé en ERP de type J / N de 4<sup>ème</sup> catégorie. Ce classement reste inchangé suite à la création de l'extension.

Dans le bâtiment existant, le cloisonnement des étages 1 et 2, seront totalement recréés afin de proposer des chambres neuves individuelles.

## 1.2 Projet

L'extension vient s'implanter parallèlement le long de la façade principale d'accès du bâtiment existant, en partie haute de l'espace vert en front à rue.

L'EHPAD Léonce Bajart est actuellement un établissement de 148 lits répartis en 112 chambres individuelles et 18 doubles. Le projet de l'EHPAD Léonce Bajart a pour finalité d'améliorer le confort des chambres actuelles.

Les 38 nouvelles chambres de l'extension sont réparties en 3 unités, et sont organisées autour de patios de manières à disposer d'une vue qualitative sur l'extérieur.

Maître d'ouvrage :	<b>Centre Hospitalier du Quesnoy Le Quesnoy</b>	Projet :	<b>Projet de restructuration partielle et extension d'un EHPAD de 148 lits « Résidence Léonce Bajart » à Caudry</b>
Phase: DPC	PC04- Notice		Date : 03/10/2023

Les espaces de vie tels que la salle à manger et la salle d'activité, sont pourvus de larges ouvertures avec vue sur les patios. Chaque étage et espace de vie disposent de terrasses extérieures.

### 1.3 Volume et matériaux

L'extension, tout en étant pensée de manière à respecter le site et à s'intégrer à l'existant, est traitée dans un esprit contemporain laissant place à de larges espaces vitrés et donnant une nouvelle identité à l'EHPAD depuis la rue.

Les matériaux utilisés sont sobres et naturels. Les façades seront réalisées avec deux matériaux principaux : en brique dans des tons gris / beige et bardage métallique de ton cuivré. En troisième matériau, certaines parties de façades seront revêtues de bardage en tasseaux de bois verticaux ajourés entre menuiseries. L'ensemble s'intègre au site en harmonie avec l'existant, tant au niveau architectural que paysager.



Les espaces sont organisés autour de deux patios, les façades sont habillées soit d'un bardage métallique marron soit d'une brique de teinte grise / beige.

Les menuiseries seront soit :

- en aluminium de teinte gris clair sur les espaces communs et circulation.
- en PVC blanc pour les chambres.

Les menuiseries orientées sud seront munies de brise soleil.

L'ensemble des toitures sera à faible pente (3%).



Maître d'ouvrage :	<b>Centre Hospitalier du Quesnoy Le Quesnoy</b>	Projet :	<b>Projet de restructuration partielle et extension d'un EHPAD de 148 lits « Résidence Léonce Bajart » à Caudry</b>
Phase: DPC		PC04- Notice	Date : 03/10/2023

## 2 Notice paysagère

Ce projet consiste à concevoir des espaces extérieurs plus "hospitaliers" dans un établissement de santé. L'objectif est de créer des environnements adaptés et agréables pour les résidents, les visiteurs et le personnel. Il s'agit de repenser la relation avec l'extérieur en favorisant une approche active et sécurisée.

Les espaces extérieurs sont conçus pour offrir des espaces de qualité aux patients et aux utilisateurs, favorisant le repos, la détente et la convivialité.

Les deux patios permettent l'intégration de zones ombragées de manière à offrir des endroits frais et confortables pour se détendre, même pendant les journées ensoleillées ou les chaleurs de l'été. Ils sont aménagés en dalles béton permettant des sentiers accessibles pour les personnes à mobilité réduite, facilitant ainsi les déplacements en fauteuil roulant. Chaque banc est accompagné d'un espace minéral vacant pour permettre l'installation d'un fauteuil roulant.

Le jardin et la terrasse en bois située au premier étage sont conçus pour offrir des espaces de qualité aux patients et aux utilisateurs, favorisant le repos, la détente et la convivialité. Ces espaces extérieurs proposent un véritable univers ludique et stimulant, permettant aux résidents de s'engager dans des activités valorisantes, de retrouver des repères temporels et spatiaux, et de favoriser les échanges sociaux. Ils servent également de support thérapeutique grâce à une variété d'activités telles que le jardinage et les jeux. Pour cela, des bacs potagers, des bancs et des tables sont mis à disposition des résidents, des visiteurs et du personnel soignant.

Les bacs potagers permettent l'intégration de jardins sensoriels comprenant une variété de plantes aromatiques, tactiles et visuellement attrayantes permettant de stimuler les sens des résidents et de favoriser une expérience apaisante et thérapeutique.



### 2.1 Des espaces extérieurs verdoyants et rafraichissants

Les plantations sont soigneusement sélectionnées pour offrir un cadre verdoyant et rafraîchissant à ces espaces extérieurs. Une variété d'essences est choisie en fonction de leur adaptation locale, de leurs qualités esthétiques et sensorielles, afin de créer une ambiance agréable et stimulante pour les résidents, les visiteurs et le personnel.

Les arbres et les cépées à fleurs sont intégrés pour apporter de la hauteur, de l'ombre et des couleurs éclatantes à l'environnement. Ils offrent également des repères visuels et contribuent à créer une atmosphère paisible et naturelle. Des arbustes à fleurs et fructifications sont ajoutés pour leur beauté visuelle, leur parfum enivrant et la possibilité d'attirer les oiseaux et la faune locale, ajoutant ainsi une dimension écologique à l'espace.

Des graminées et des vivaces sont plantées pour leur feuillage et leurs floraisons diversifiés. Elles ajoutent des textures intéressantes, des mouvements délicats au gré du vent et des couleurs changeantes au fil des saisons. Ces plantes apportent une dynamique visuelle et une richesse visuelle à l'environnement extérieur, stimulant les sens des résidents et des utilisateurs.

Maître d'ouvrage :	<b>Centre Hospitalier du Quesnoy Le Quesnoy</b>	Projet :	<b>Projet de restructuration partielle et extension d'un EHPAD de 148 lits « Résidence Léonce Bajart » à Caudry</b>
Phase: DPC		PC04- Notice	Date : 03/10/2023

En combinant ces différentes essences, les plantations contribuent à créer des volumes variés, des contrastes saisissants et des textures intéressantes dans les espaces extérieurs. Cela crée un paysage attrayant et évolutif tout au long de l'année, offrant une expérience visuelle enrichissante pour tous ceux qui fréquentent ces lieux.

En résumé, les plantations sélectionnées offrent des éléments visuels, olfactifs et tactiles variés, créant un environnement extérieur agréable, apaisant et esthétiquement plaisant pour tous les utilisateurs de ces espaces.



## 2.2 Notice technique : entretien des espaces verts

Les choix des plantes tiennent compte de leur entretien et de leur durabilité, en privilégiant des espèces résistantes aux maladies et adaptées au climat local. Cela garantit que les plantations restent saines et attrayantes, nécessitant moins d'interventions de maintenance et assurant ainsi la pérennité des espaces extérieurs dans l'établissement de santé.

La conception des espaces extérieurs est envisagée de manière à limiter au maximum les interventions d'entretien grâce à :

- L'implantation d'essences locales, adaptées aux conditions climatiques et de sol
- La mise en place d'un paillage (mulch) sur les zones plantées afin d'éviter l'arrosage, de maintenir la fraîcheur du sol et de limiter au maximum le développement de plantes indésirables.
- La réduction des travaux de taille par un choix de végétaux adaptés et en port libre
- La réduction des travaux d'entretien courant (taille, désherbage, tonte) par une mise en place de gestion douce des aménagements

Maître d'ouvrage :	<b>Centre Hospitalier du Quesnoy Le Quesnoy</b>	Projet :	<b>Projet de restructuration partielle et extension d'un EHPAD de 148 lits « Résidence Léonce Bajart » à Caudry</b>
Phase: DPC		PC04- Notice	Date : 03/10/2023

### 3 Description des travaux VRD

#### 3.1 Généralités

La construction sera réalisée sur le promontoire en façade rue de l'EHPAD et dans le prolongement du parking.

Les aménagements VRD et les stationnements actuels sont conservés. Un accès secondaire sera réalisé en about du parking existant.

#### 3.2 Voiries

##### 3.2.1 Les accès

L'accès véhicule existant, qui se fait par le Boulevard du 8 Mai 1945, sera conservé.

- Largeur de voirie + stationnements de part et d'autre de la voirie : 22,49m de largeur au totale.
- Dans le cadre du projet, un accès secondaire sera réalisé pour la desserte des locaux techniques du bâtiment existant (cuisine, buanderie).
- La liaison en boucle entre les deux voiries est maintenue aux véhicules de faible gabarits (moins de 2m50)

##### 3.2.2 Le stationnement

Les places de stationnement existantes sont situées le long de la voie privée située sur la parcelle de l'EHPAD. Elles ne seront pas modifiées dans le cadre du projet.

En effet, le projet n'augmente pas l'effectif global de l'EHPAD : les chambres à deux lits existants deviendront individuelles et une chambre existante par niveau deviendra un local commun. L'effectif total de l'EHPAD demeurera donc de 148 résidents.

Aucune place de stationnement n'est créée.

#### 3.3 Ouvrage divers

Des murs de soutènement en béton selon plans architecte et VRD seront mis en place côté façade principale du bâtiment, afin de retenir les terres. La voirie intérieure entre le bâtiment existant et l'extension ne sera pas modifiée et sera toujours d'une largeur de 4m99.

#### 3.4 Assainissement

L'assainissement sera de type séparatif. Les eaux usées seront récupérées et rejetées vers le réseau existant. Les eaux pluviales seront infiltrées sur site si le sous-sol le permet, ou rejetés à débit régulé.

##### Eaux Usées

Les eaux usées et eaux vannes seront reprises en sortie de bâtiment côté accès créé.

Les effluents de l'extension seront repris dans des regards de branchement, qui eux même se rejettent dans une canalisation de DN200 en PVC CR16, qui viendra se raccorder au réseau privé existant.

Il n'y donc pas de rejet au réseau public.

##### Eaux Pluviales

Des essais de perméabilité devront être effectués afin de connaître le coefficient de perméabilité et de définir si l'infiltration des eaux pluviales est possible ou non. Le niveau de nappe devra également être relevé.

Toutefois, au vu du plan de récolement reçu, et de la présence d'un ouvrage existant d'infiltration, il semble possible d'infiltrer les eaux pluviales.

Au vue de l'emprise disponible, le bassin enterré de gestion des eaux pluviales proposé sera situé en point bas de l'accès nouvellement créé, avant le raccordement sur le parking existant. La surverse du bassin créé transite vers le bassin existant.

Maître d'ouvrage :	<b>Centre Hospitalier du Quesnoy Le Quesnoy</b>	Projet :	<b>Projet de restructuration partielle et extension d'un EHPAD de 148 lits « Résidence Léonce Bajart » à Caudry</b>
Phase: DPC		PC04- Notice	Date : 03/10/2023

### **3.5 Réseaux divers**

#### **Défense incendie**

Un poteau existant est présent à proximité du site. Nous pouvons supposer que le bâtiment existant est correctement défendu. Ce point sera toutefois vérifié, de même que la compatibilité de l'extension avec la défense incendie en place. Le SDIS sera sollicité.

#### **Eau potable**

Le réseau d'eau potable sera tiré depuis le local chaufferie existant. Un PEHD de diamètre 60mm sera posé.

#### **Réseau de chauffage**

Le réseau de chauffage sera posé sous la voie en enrobé coloré. Il sera raccordé depuis le local chaufferie existant.

#### **Electricité**

Un poste de transformation est présent au sein de la parcelle du projet, il alimente les bâtiments existants. Le raccordement en électricité est prévu depuis ce poste.

#### **Eclairage extérieur**

Le réseau d'éclairage existant passe au niveau de la future extension. Des candélabres seront déposés et le réseau sera dévié. Un nouveau départ sera créé et reprendra le réseau existant.